

Société | Pic de mortalité sur les routes: la préfecture des Pyrénées-Atlantiques réagit



Après un très bon premier semestre 2019 en terme d'accidentologie, ce sont « 2 semaines horribles avec une succession d'accidents mortels » qui viennent de se succéder sur les routes du Département, selon les termes du préfet des Pyrénées-Atlantiques, Eric Spitz. 10 personnes ont en effet perdu la vie dans leur véhicule entre le 2 et le 22 juillet dernier, soit plus que les 5 premiers mois de l'année qui enregistraient au total 9 décès. Des accidents principalement dus à des comportements inadaptés des conducteurs ou des défauts de maîtrise du véhicule à cause d'une vitesse excessive. Nouveaux radars et davantage de contrôles seront donc au programme de cet été, annonce le représentant de l'Etat.

En début d'après-midi, en marge de la visite de la préfète de région Fabienne Buccio à Pau, Eric Spitz a déclaré, à propos de la mortalité routière en forte hausse du département, qu' « un certain nombre de ces accidents ont eu lieu sur la RN134 où tous les radars ont été détruits. Entre le moment de la destruction de ces radars et ces accidents, il s'est écoulé un certain temps. On récolte donc les fruits des modifications de comportement à long terme avec des conducteurs qui ont le sentiment de jouir d'une certaine impunité. »

La conséquence en sera alors double . Non seulement les radars seront sans surprise remplacés « par des radars plus performants », indique le préfet et « en accord avec le procureur de la République, nous allons multiplier les contrôles ». Les nouveaux radars en question seront les radars dits "tourettes", qui de par leur hauteur sont plus difficiles à détruire.

En fin d'après-midi un communiqué de presse rappelait qu'en outre « en cette période estivale, et notamment lors des chassés-croisés de l'été, il est primordial d'en appeler à la prudence et à la responsabilité de chacun. »



Solène Méric

Crédit Photo : Anthony Levrot, Wikimedia Commons, Licence CC BY-SA 4.0

Publié sur aqui.fr le 22/07/2019

[Url de cet article](#)